

PHOTO POUR LA PASSE ÉCOLO (CARTE OPUS) ET LA CARTE ÉTUDIANTE NUMÉRIQUE

*****IMPORTANT : VOUS DEVEZ NOUS FAIRE PARVENIR VOTRE PHOTO *****

Pour faire émettre la *carte étudiante numérique* et la *Passe écolo* (carte Opus), vous devez nous faire parvenir une photo.

La carte Opus est remise aux étudiants qui sont inscrits à temps plein au Cégep de Saint-Hyacinthe. La carte Opus sert de passe universelle donnant accès à certains services de transport EXO – Secteur Vallée du Richelieu (entre Saint-Hyacinthe et Longueuil et la ligne Accès entre Saint-Hyacinthe et Sainte-Julie), de la Ville de Saint-Hyacinthe et de la MRC des Maskoutains d'où son nom, Passe écolo.

COMMENT FAIRE PARVENIR VOTRE PHOTO :

Dès que votre choix de cours est fait, vous pouvez nous envoyer votre photo via le module Omnivox du Portail du Cégep, section « Mes Services Omnivox, Dossier personnel ». Des informations techniques seront alors disponibles.

Si vous n'avez pas de photo électronique conforme, vous êtes invités à vous présenter du lundi au vendredi au Service à l'étudiant du Cégep (B-1415) pendant les heures d'ouverture de 8 h à 16 h. N'oubliez pas, avant de vous présenter, vous devez préalablement avoir effectué votre choix de cours.

MODULE PHOTO :

Vous devez nous faire parvenir votre photo via le module photo sur le portail avant le **vendredi 10 mai 2024**.

MODALITÉS DE RÉCUPÉRATION :

Les informations concernant la récupération de la Passe écolo seront disponibles dans le guide de la rentrée, sur le Portail du Cégep.

POUR TOUTE AUTRE INFORMATION SUR LA PASSE ÉCOLO :

- Consultez le site Internet du Cégep au www.cegepsth.qc.ca dans la section « Futurs étudiants » sous la rubrique « Transport ».
- Il est aussi possible d'obtenir une réponse à vos questions en envoyant un courriel à transport@cegepsth.qc.ca.
- Le dépliant pour la Passe écolo est disponible sur le site web du Cégep de Saint-Hyacinthe ou sur le Portail sous la communauté « Direction des affaires étudiantes et de l'international » sous la rubrique « Transport ».

DEMANDE D'ARRIMAGE D'HORAIRES :

Pour les groupes de 3 étudiants ou plus désirant arrimer leurs horaires, vous devez remplir **dès maintenant** le formulaire « Demande d'arrimage d'horaires pour covoiturage » disponible sur le Portail sous la communauté « Direction des affaires étudiantes et de l'international » sous la rubrique « Transport ».

INFO LOGEMENT :

Une banque de logements disponibles vous sera accessible lorsque vous serez officiellement admis et que vous aurez vos accès pour vous connecter sur le Portail du Cégep. Vous trouverez la banque de logements disponibles sur le Portail sous la communauté « Logements ».

